



Un
enfant
de la

Baillie





11 août 1925 naissance de Raymond Gurême à Meigneux (Seine-et-Marne)

Raymond porte le nom de famille de sa mère Mélanie Gurême, dont les ancêtres sont issus de familles yéniches, vanniers, marchands ambulants, journaliers et musiciens.

Le père de Raymond, Hubert Leroux appartient à une grande lignée d'artistes ambulants, depuis cinq générations.

Raymond est le troisième des neuf enfants de la fratrie. René et Henriette qui l'ont précédé puis Marie-Rose, Carmen, Camille, Solange, Suzanne et Jean.



*Famille Gurême, été 1937
(Archives familiales)*



Mon compagnon de scène était un poney noir baptisé Pompon. J'étais haut comme trois pommes et je sautais dessus depuis la piste et je paradais, debout sur son dos.



J'étais particulièrement fier de mon costume de clown qui avait été cousu par ma mère. Il était en soie bleue, avec des étoiles et des paillettes. Lorsque j'entrais en scène, j'étais maquillé : ma mère faisait brûler un bouchon pour le noir des cils, elle me mettait du rouge à lèvres sur le nez, du talc pour bébé sur la figure.

Les souvenirs de Raymond remontent à sa petite enfance, le jour où son père le hissa sur ses épaules et présenta au public du cirque familial, un nouveau petit clown acrobate de deux ans. De pirouettes en pitreries, Raymond occupe la scène avec ses frères et sœurs et son père voltigeur à cheval. Sous la houlette paternelle, l'entraînement pour les numéros d'acrobatie est exigeant et sans nul doute à l'origine de l'agilité légendaire de Raymond et de son endurance qui lui permirent de réussir de multiples évasions et exploits physiques tout au long de sa vie.

Sous le chapiteau Gurême-Leroux, l'activité du cinéma est complémentaire de celle du cirque. Là encore les souvenirs de Raymond sont vivaces pour décrire l'organisation des tournées, l'accueil dans les villages, l'installation du chapiteau, le matériel de cinéma, le déroulement des séances jusqu'au rembobinage manuel des bobines après les projections.



Des haltes sédentaires sont nécessaires pour la santé d'Hubert Leroux qui souffre des séquelles physiques de la Première Guerre mondiale. C'est lors d'une étape à Saint Denis que Raymond, qui fait du porte-à-porte pour vendre des articles de mercerie pour nourrir la famille, est attrapé par la police et enfermé pour motif de mendicité, à la maison de correction de Montesson.

Premier enfermement, première évasion !



J'ai recouvert d'un torchon les traverses de ferraille qui barraient les fenêtres, puis j'ai tiré de toutes mes forces pour les écarter. C'était pour moi la première d'une longue liste d'évasions, neuf en tout, dont huit pendant la Seconde Guerre mondiale : pas si mal pour un petit homme !

Lorsque la guerre éclate, la famille est sur les routes de Normandie. Puis le décret du 6 avril 1940 interdit la circulation sur tout le territoire.

Le père de Raymond se fait embaucher aux hauts fourneaux de Petit Couronnes près de Rouen où toute la famille s'installe,

**jusqu'à ce jour
fatidique
d'octobre 1940.**



L'âge d'OR du cinéma forain

Le cinéma fait son apparition en 1895, grâce à l'invention des frères Lumière. Il est perçu à l'origine comme une attraction éphémère, sans avenir commercial.

Son exploitation est principalement confiée aux forains toujours à l'affût des nouveautés scientifiques et de divertissements spectaculaires pour attirer et divertir leur public. Les forains contribuent également à l'évolution du cinéma, tournant eux-mêmes leurs propres films, images d'actualités ou films de fantaisie.



Baraque foraine, vers 1900

En 1897, le traumatisme de l'incendie du Bazar de la Charité, lors d'une représentation d'un film des Lumières, éloigne pour un temps les classes aisées et urbaines des projections cinématographiques.

Ce sont les forains qui pendant plus de 10 ans font vivre le cinéma dans tout le pays, le mode itinérant étant le plus efficace et le plus économique pour toucher le public populaire des fêtes foraines. C'est grâce à eux que les premiers producteurs, notamment la firme Pathé, ont réalisé les bénéfices qui ont permis le développement du 7ème art.

Cette expansion inespérée transforme inévitablement le mode d'exploitation

du cinéma, dont les forains sont peu à peu exclus au profit du développement sédentaire et industriel. On ne leur vend plus de films puis on les exclut de la location.

C'est à la même époque que la loi 1912 « sur l'exercice des activités ambulantes et la circulation des nomades » est promulguée, après plusieurs années d'une campagne médiatique et de pressions des commerçants sédentaires pour éradiquer la concurrence ambulante.

A l'instar de la famille Leroux-Gurême, quelques familles continueront néanmoins à faire vivre le cinéma itinérant dans le monde rural, jusqu'au milieu du XXe siècle.





Témoignage de Raymond Gurême, sur les conséquences de la loi de 1912, recueilli par Isabelle Ligner

Du plus loin que je me souviens, mes parents ont toujours eu un carnet forain. C'était une des trois catégories dans lesquelles les ambulants étaient fichés depuis la loi de 1912 avec les marchands ambulants et les nomades (carnets anthropométriques).

Dans ma famille, du côté de mon père, ils avaient souvent de gros métiers – cirque, cinéma, théâtre ambulants – et du coup ils avaient été classés dans la catégorie des forains.

Mais du côté de ma mère, par exemple, il y avait surtout des gens qui tressaient des paniers. Les vanniers, dans l'ensemble, c'étaient des candidats tout trouvés pour le carnet anthropométrique. Souvent on considérait qu'ils ne pouvaient pas vivre de leur métier déclaré et qu'ils devaient sans doute se livrer à des activités un peu louches donc on les collait dans la catégorie nomade, qui, dans l'idée de l'administration voulait souvent dire « moins-que-rien étranger ».

Même chez les vanniers, c'était le bazar, car certains avaient le carnet anthropométrique et d'autres le carnet forain. Et on avait vraiment l'impression que c'était attribué à la tête du client. Il n'y avait pas de logique, c'était totalement arbitraire donc dangereux. Ça venait des mairies et des préfectures et « la réputation » des personnes concernées y était pour beaucoup. Le niveau d'éducation aussi. Quand l'administration voyait que tu ne savais ni lire ni écrire – ce qui se détectait tout de suite car il fallait signer les demandes et les carnets et beaucoup de Tsiganes savaient à peine tracer une croix – alors direct, on les mettait dans les nomades, qui étaient la catégorie qui t'amenait le plus de misère avec les mairies, la gendarmerie, la police, la population. En fait, les nomades étaient tout le temps dans le collimateur, les forains seulement occasionnellement.

Les Tsiganes qui savaient un peu discuter, écrire, qui avaient du matériel, pouvaient obtenir un carnet forain. Il fallait avoir une patente et fournir les preuves que tu exerçais un métier forain. Mon père, avec son matériel de cirque et de cinéma, avant la Seconde guerre mondiale, il n'avait jamais eu de mal à obtenir son statut de forain pour lui, sa femme et ses enfants. Le carnet forain ressemblait en fait beaucoup aux titres de

circulation (livret et carnet) qui existent depuis 1969. Tous les petits, donc moi aussi, étaient enregistrés sur le carnet de mon père. Ma mère avait son carnet à elle.

Le carnet anthropométrique était moins bien considéré : les Tsiganes essayaient par tous les moyens d'y échapper car le statut de nomades impliquait plus d'entrevues avec la volaille, qui ne se privait pas de tracasser le monde. Un nomade arrivait dans un pays et hop, il fallait aller à la gendarmerie, faire signer le carnet anthropométrique individuel et collectif. Mais le pire, c'était les plaques d'immatriculation blanches et bleues assorties aux carnets anthropométriques et qui désignaient vraiment les nomades à la vindicte populaire. Les flics pouvaient les suivre à la trace et les Gadje se méfiaient.

Le pire qu'il pouvait arriver à un forain en tout cas, c'était de perdre son statut et d'être « rétrogradé » dans le statut « nomades ». Ceux pour qui le métier ne marchait pas trop bien en avaient des sueurs froides.

Quand on arrivait dans un bourg, mon père montrait essentiellement son carnet forain à la mairie pour obtenir le droit de stationner sur la place centrale. Parfois les gendarmes nous contrôlaient aussi mais ça se passait plutôt bien à l'époque. Notre nationalité française était marquée sur le carnet forain et nous n'étions pas traités comme des corps étrangers alors que certains Tsiganes nomades n'étaient pas considérés comme Français, même s'ils étaient nés dans le même village que le gendarme qui les contrôlait. L'idée c'était que les nomades n'étaient pas des gens fiables, ils avaient souvent l'image de voleurs de poules venus d'ailleurs.

En 1940, lorsque les ambulants ont été assignés à résidence puis internés, ma famille n'aurait jamais dû être raflée. L'ordre d'arrestation visait exclusivement les nomades et nous étions forains. Mais les gendarmes normands n'ont pas fait dans le détail. Nous vivions dans une caravane, donc dans leur esprit il fallait nous arrêter. C'est comme ça que les deux qui sont venus nous arrêter un matin à l'aube ont traduit les ordres. Peut-être que d'autres nous auraient laissés tranquilles.

Allez-savoir !



D'une guerre à l'autre



Lors de la Première Guerre mondiale, le père de Raymond, comme tous les hommes sédentaires ou nomades en âge d'être mobilisés, est envoyé au front. Les Tsiganes alsaciens-lorrains sont envoyés dans un « camp de concentration » dans la Drôme, où ils sont enfermés de 1915 à 1919. C'est à ces anciens combattants et internés, ainsi qu'à leur famille, que la patrie fera subir un sort tragique pendant le second conflit mondial.



Hubert Leroux
(Archives familiales)

Sur la photo jaunie le jeune homme fixe l'objectif d'un regard à la fois sincère et fiévreux. Il porte un uniforme militaire de la Première Guerre mondiale. Ses yeux semblent dire « oui je suis prêt à défendre ma patrie » tout en exprimant les déchirements propres à la guerre : quitter les siens sans savoir si on va les revoir, abandonner son métier, sa liberté, craindre la douleur, la maladie, la mort....



En 1914, Hubert Leroux a 30 ans. Né à Feluy en Belgique, le 10 décembre 1884 dans la roulotte de ses parents, Constant « artiste gymnasiarque » et Marie-Eugénie « chanteuse de café concert » et « artiste équilibriste », il a repris le flambeau - le cirque familial et le cinématographe ambulants. C'est donc un forain ayant de « gros métiers » comme on disait alors. Avant Hubert, il y a au moins trois générations « d'artistes d'agilité ambulants » circulant entre la France et la Belgique, selon les registres d'état civil. Au moment où éclate la première Guerre mondiale, Hubert choisit la France et paie « l'impôt du sang ». Il fait partie des huit millions de Français mobilisés.

Sa famille sait peu de choses sur les expériences qu'il vivra au cours de cette boucherie. Juste qu'il fut envoyé dans la Somme et que toute sa vie, il souffrira des séquelles physiques des gaz inhalés lors des combats. Après la Première Guerre mondiale, Hubert redevient circassien et continue à exercer la voltige, véritable passion de sa vie, avec les chevaux. Mais par moments, il souffrait trop des poumons et ne pouvait plus travailler.

Si sa patrie a envoyé Hubert au combat pendant le premier conflit mondial, lors du second, cette même patrie, la France, le traitera comme un moins que rien, le dépouillera de tous ses biens et l'internera dans des camps spécialement créés pour les Tsiganes en France.

« Je suis français, gazé et blessé de la Grande guerre » ne cessera de répéter ce rescapé de 1914-1918 à ses geoliers français et à l'administration de son pays. La famille Leroux n'est libérée qu'en septembre 1943, soit trois ans après son arrestation. Trois ans d'humiliation, de peur, de faim, de froid, de rejet qui ont brisé Hubert. Le coup fatal viendra lorsqu'il réalisera que sa roulotte, son cirque et ses machines de cinéma ne lui seront jamais rendus et qu'il ne sera jamais indemnisé.

Extrait de « Portrait de Voyageur. Hubert Leroux, combattant de la Première Guerre mondiale, interné pendant la seconde » Isabelle Ligner, Dépêches Tsiganes



Repère Chrono

La politique française au début du XXe siècle repose sur la volonté affirmée de réduire la mobilité

Le cadre juridique de l'internement des « nomades » s'élabore au début du XXème siècle. Discours sécuritaires et campagnes de presse xénophobes stigmatisent les « nomades ». Les journaux parlent « de raz de marée », de « péril », de « hordes errantes » qui déferlent sur le territoire. A des fins de contrôle et de surveillance, un recensement est décidé en 1895 pour identifier et dénombrer les nomades, bohémiens et vagabonds.

Pour satisfaire l'opinion, le législateur français élabore en 1912 une loi destinée à surveiller et réprimer « le vagabondage en roulotte »

La loi du 16 juillet 1912 définit trois catégories d'individus :

Les marchands ambulants disposant d'un domicile fixe en France qui doivent être porteurs d'un récépissé justifiant leur statut. Les forains de nationalité française sans domicile fixe justifiant d'une profession reconnue qui doivent être titulaire d'un carnet forain. Les nomades quelle que soit leur nationalité, sans domicile fixe, sans métier reconnu « même s'ils ont des ressources ou prétendent exercer une profession » qui doivent être porteurs d'un carnet anthropométrique individuel, d'un carnet collectif et leur véhicule immatriculé.

***Du fait de cette procédure
et des contraintes qui en
découlent, les nomades
sont surveillés dans leurs
moindres faits et gestes.***





La

fin

du

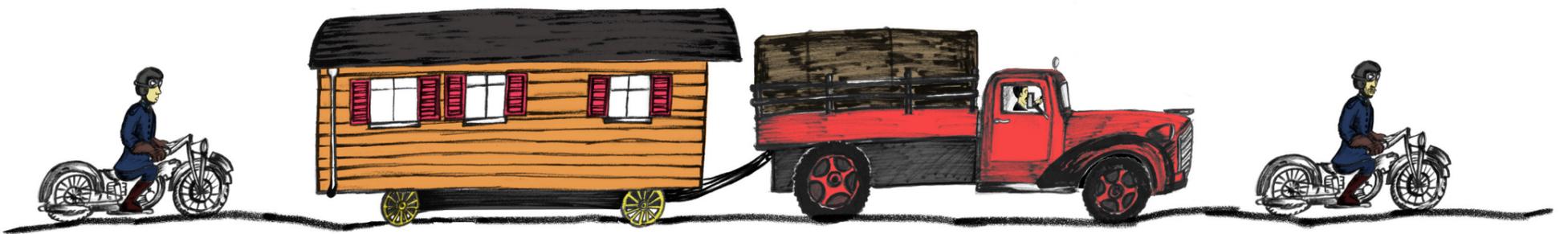


voyage



Le 3 octobre 1940,
sous le chapiteau de la famille
Gurême-Leroux, nul ne peut
imaginer que se déroule
ce soir-là, la dernière séance
du cinéma familial.

Nous quittions définitivement le champ sur lequel nous vivions, à Petit-Couronne, près du port de Rouen. René, Henriette et moi étions dans la cabine du camion conduit par mon père. Ma mère et les petits se trouvaient à l'arrière. Un gendarme précédait le convoi à moto. Son collègue fermait la marche.



Tout le monde s'affaire pour la projection du film de Jean Dréville « Troïka sur la piste blanche ». Hubert Leroux, le chef de famille, actionne l'appareil de projection à manivelle et anime la séance de cinéma muet en jouant les dialogues pour le public ; sa femme Mélanie Gurême tient la caisse et les aînés de la fratrie, René, Henriette et Raymond sont réquisitionnés pour rembobiner les films comme toutes les nuits après les projections. Ce soir-là, le public se compose de réfugiés, que l'exode a précipités sur les routes. Hubert Leroux leur offre le gîte sous son chapiteau et le cinéma, abandonné depuis le début de la guerre, reprend du service pour quelques séances exceptionnelles.

Le matin du 4 octobre 1940 la police française vient arrêter toute la famille.

Roulottes, véhicules, chevaux, matériel de cirque, appareils de projection ne retrouveront jamais leurs propriétaires.

C'est le jour même de la promulgation de l'ordonnance allemande décrétant l'internement des Tsiganes en zone occupée, que les Gurême sont arrêtés par des gendarmes français. Transférés au camp de rassemblement des nomades de Darnetal à quelques kilomètres du centre de Rouen, ils sont rejoints par d'autres familles raflées sur les routes, et regroupées sur le site d'une ancienne usine.





Vincent Deuillard

Policiers et gendarmes s'étaient déployés au sol. Ils cherchaient partout avec des projecteurs mais ils n'avaient pas de chien. Moi je pensais : "Ces cons-là, ils fouillent en bas alors que je suis en haut!"

Le 27 novembre, à l'aube, les 200 personnes enfermées à Darnetal sont emmenées par des policiers jusqu'à la gare de triage de Sotteville-lès-Rouen puis entassées dans des wagons à bestiaux. Au bout d'une journée sans eau ni nourriture, les policiers les font descendre à coup de crosse, en gare de Brétigny, et les escortent jusqu'aux baraquements militaires d'une ancienne école de cavalerie motorisée, le camp de Linas-Montlhéry.

Hubert Leroux et sa famille sont enfermés dans le camp de novembre 1940 au 21 avril 1942. Le froid, la sous-alimentation, la vermine, les maladies, la maltraitance des gardiens sont le lot quotidien des internés.

Raymond Gurême est le seul survivant du camp qui ait livré son témoignage sur ce lieu.

Les lettres des internés conservées aux archives attestent des mauvais traitements, de la faim, des conditions sanitaires extrêmes. Toutes ces lettres, dont la majorité sont rédigées par René Gurême, restent sans réponse. La seule issue reste la fuite mais l'enfermement familial des Tsiganes retient les hommes tentés de s'échapper, auprès de leurs femmes et de leurs enfants. Néanmoins, d'un commun accord avec leurs parents, trois des aînés de la famille Gurême optent pour l'évasion, dans l'idée qu'ils seront plus utiles pour aider leurs familles en étant dehors.



Le 23 juin 1941, Henriette, la sœur de Raymond, s'enfuit du camp avec Henriette Delage et Anita Cortes, elles sont reprises le 21 juillet et ramenées au camp. René et Raymond s'évadent le 26 juillet ; ils sont arrêtés le 14 août suite à une dénonciation.

La deuxième évasion de Raymond a lieu le 5 octobre 1941.

Police d'Etat de Seine-et-Oise

Reduction photo: 1/5 Description par M

Cheque N° 3426, fait le 21.4.1941

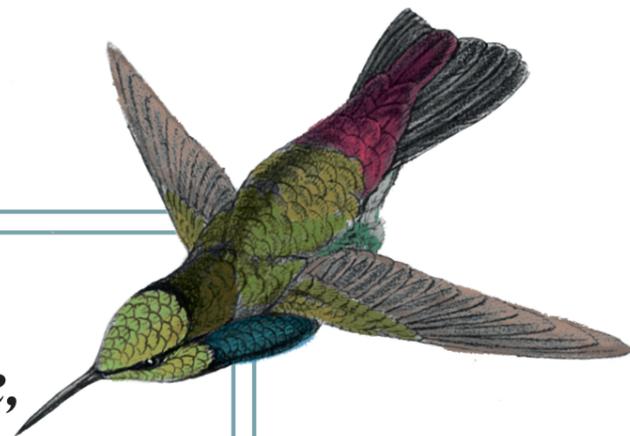
il y a ... ans ; le sujet alors âgé de ... ans, en passant

taille 1 ^m 600	long ^r	piéd g.	n° de cl	nu ^m <i>Rm</i>	RACE (en cas d'exotisme.)	
voûte	larg ^r	médius g.	aur ^m <i>202</i>	rqu ^m		
enverg. 1 ^m	zyg ^m	auric ^m g.	per ^m <i>272</i>	nu ^m	Teint Pis ^m Sang ^m part ^m	
buste 0 ^m	oreille dr	coudée g.	par ^m	rqu ^m		
Arc ^m	Racine (prof ^r)		H ^m labiale	Bouche	Contour de profil fr. nas ^m naso-buc ^m Hérano mal ^m	
incli ^m	dos <i>Cx J. base</i>		proém ^m	Dim ^m		
Haut ^r	Haut ^r Saillie Larg ^r		Bordure	part ^m		
=Larg ^r	part ^m <i>29</i>		Épaisseur	Me ^m Haut	Contour de face Etat grasseux	
part ^m	part ^m		part ^m	part ^m		
bord	Origin ^m	Super ^m	Post ^m	ou ^m	Contour de face	
lobe	cont ^m <i>gr. dent</i>	mod ^m <i>400</i>	Haut ^r	part ^m		
a. trag., incl ^m	prof ^m <i>10</i>	ren ^m	Vol ^m	part ^m		
pli	inf ^m	sup ^m	forme	écl ^m	conque	part ^m
emp ^m	Paspitres		Horiz ^m	orbites	Cervic ^m cou <i>parc^m</i> Carure incl ^m <i>Larg^r</i> Ceinture Attitude, allure, langage, etc.	
direct ^m	bav ^m		Vert ^m	interoculaire		
forme	mod ^m sup ^m		part ^m	Rides	fr ^m src ^m div ^m	
dim ^m	part ^m		part ^m	expression		
part ^m	Saillie		part ^m			
nuance	part ^m		part ^m			

Fiche anthropométrique d'Henriette Gurême



La Chanson de Raymond



*Ce qu'aucun homme n'a pu faire,
Un gamin de quinze ans l'a montré
Que ce n'était pas une affaire
De se sauver tout en étant enchaîné.
C'était pour une bagatelle
Qu'on l'avait mis au cagibi
Mais sa colère en était telle
Que le soir il est parti,
Parti de Linas-Monthéry.
Les gendarmes se mirent à ses trousses,
Mais ils n'ont pas pu le rattraper
Ils sont revenus tous bredouilles,
Le chef avait l'air d'une andouille !
Et si Dieu le veut bien,
C'est pas aujourd'hui, ni demain,
Que nous reverrons notre frangin !*

Henriette Gurême





« J'ai passé la nuit dans l'arbre et je suis parti au petit jour »

Récit de Raymond Gurême



« J'étais au mitard, au cachot. C'est arrivé parce qu'il y avait un petit gitan, un petit gosse quoi, qui passait entre les gens pour avoir plus à manger, il est passé deux fois. Et puis les gens poussaient, ils voulaient pas qu'il se mette devant eux pour pas perdre leur gamelle. Les trois-quart avaient même plus le goût de vivre, démoralisés. C'était une louche par personne, des bouts de légumes et des asticots. Je l'ai appelé et je l'ai mis devant moi mais ça a duré un moment comme ça. Et puis, le gardien l'a vu et lui a dit « Qu'est ce que tu fais là toi? ». Le gamin, il comprend pas, c'était un petit gosse. Alors je dis: « si il est là, c'est qu'il a faim, il veut un peu de rabiote ». Alors là, le gardien lui met un coup de louche sur la tête. Le gamin, assommé, tombe par terre. Moi j'étais à côté et je mets un coup de poing dans la gueule du gardien. Tous les flics sont venus d'un coup et ils ont matraqué tout le monde. Ils m'ont sauté dessus et mis les menottes. C'était la règle quoi, un mois de cachot. Ils m'ont enfermé au mitard. C'était une petite baraque, en bois, et puis pas de fenêtres, rien, dans le noir. Ils ouvraient la porte tous les trois jours pour donner un peu d'eau et puis un bout de pain. C'était le noir complet.

Je dois vous dire, souvent je me suis mis à pleurer, je sais pas, c'est automatique, les larmes viennent toutes seules. On se met à pleurer on sait même pas pourquoi. Comme à Montreuil-Bellay, le mitard était sous terre. Enterré vivant.

Ils ont tout enlevé, tout de suite après la guerre. Ils voulaient pas que ça se sache. Après nous, c'est des prisonniers allemands qu'ils ont mis dedans. Ils avaient pas encore démonté les baraques à ce moment-là. Ils ont tout enlevé après. C'est propre maintenant ! Il y avait des miradors à chaque coin, ça faisait comme un pigeonnier. Il y en avait un là-haut qui balayait le camp à coup de projecteur, ça durait pas toute la nuit, il y avait une relève toutes les deux heures, comme à l'armée. Il fallait attendre que le projecteur passe pour s'échapper. Comme j'avais les menottes, j'ai passé les menottes le long des clous qui étaient fixés au plancher, j'ai gratté. Il me restait un peu d'eau et j'ai tiré sur les menottes. Je me suis arraché de la viande, regardez, j'ai encore les traces sur les deux mains. Je suis sorti, et au coin de l'hôtel-restaurant, il y avait un gros arbre, je suis monté dedans et je me suis caché dedans. J'ai passé la nuit dans l'arbre et je suis parti au petit jour.

« Des « nomades » derrière les barbelés. Étude du camp d'internement de Linas-Montlhéry en France occupée (novembre 1940 - avril 1942) »
Théophile Leroy



Linass-Monthéry est le seul camp d'internement pour nomades de la région parisienne, situé dans l'ancienne Seine et Oise, aujourd'hui en Essonne.



Camp de Linas-Monthéry (groupe d'internés devant une baraque), provenance inconnue, probablement prise par l'un des gardiens du camp

Les baraquements se trouvent sur le site de l'autodrome de Monthéry, sur un plateau, à deux kilomètres de toute agglomération. Derrière les barbelés, du 27 novembre 1940 au 21 avril 1942, sont enfermés 45 hommes, 35 femmes, une vingtaine de jeunes de 16 à 20 ans et une centaine d'enfants de moins de 15 ans. Il n'y a pas d'école sur le camp, c'est le frère de Raymond, René (Lucien) qui se débrouille pour faire la classe aux enfants. Les familles internées sont des forains français, des marchands ou artisans belges, des vanniers ou chaudronniers français ou de grandes familles tsiganes originaires d'Europe de l'Est.

Le camp est gardé par une cinquantaine de gendarmes français, un directeur et un régisseur-comptable, accusé par les internés de les affamer en se livrant à un trafic de tickets d'alimentation destinés aux familles. La mortalité est forte, surtout pour les personnes âgées et les nouveaux nés, particulièrement pendant l'hiver 41. Les internés sont particulièrement affaiblis par la faim, le froid les conditions d'hygiènes déplorables qui entraînent maladies et épidémies que le manque de médicaments ne peut enrayer.



Lettre collective

des nomades du camp de Montlhéry,

du 22 novembre 1941,

adressée au préfet de la Seine et Oise



J'ai l'honneur de vous envoyer cette lettre au nom de tous mes camarades qui sont avec moi internés à Montlhéry et vous prie de bien vouloir nous excuser d'employer des mots aussi crus pour vous écrire mais en la circonstance ils sont nécessaires. Vous savez que voilà exactement un an que nous sommes internés à Montlhéry pour une raison que nous ignorons encore car nous n'avons jamais ni tué, ni volé et cependant depuis un an que nous sommes enfermés, nous n'avons jamais été ravitaillés ni en vêtements ni en chaussures et nous sommes absolument séparés du reste du monde.

Nous sommes ici 200 personnes environ et il y en a au moins quatre-vingts pour cent qui sont pieds nus et pour ainsi dire sans vêtements car quand nous sommes partis de Darnétal nous n'avons eu qu'une heure pour faire nos préparatifs. Nous n'avons donc pas pu prendre grand-chose et le peu que nous avons, nous l'avons usé jusqu'à la corde.

Nous voilà donc réduits à l'état de vagabonds alors que dans nos voitures, nous avons du linge qui pourrit et que nous avons de l'argent dont nous ne pouvons pas nous servir. Vous êtes Français Monsieur le Préfet, vous avez le coeur d'un homme et peut-être celui d'un père. Eh bien, mettez-vous à notre place. Si vous étiez enfermé dans un camp avec votre femme et vos enfants et que vous les voyiez pleurer de misère, quel sentiments ressentiriez-vous alors ?

Eh bien, Monsieur le Préfet nous sommes tous des pères ici, et voilà un an que, tous les jours, nous voyons nos femmes et nos enfants qui la plupart du temps pour ne pas augmenter nos souffrances se cachent pour pleurer. Eh bien, Monsieur le Préfet est-ce là une existence ? Prenez une décision mais ne nous laissez pas souffrir de la sorte. Laissez-nous aller prendre nos affaires que nous avons dans nos voitures et changez-nous de camp car ici la situation est intenable. Sinon libérez-nous sous condition, n'importe laquelle soit elle, nous l'acceptons. Nous l'acceptons même si nous devons acheter des maisons et aller tous les jours à la mairie faire acte de présence.

J'espère, monsieur le Préfet qu'un malheur aussi grand que le nôtre finira par vous toucher car voilà déjà un an que nous souffrons.

Dans l'espoir d'une réponse qui je l'espère sera favorable, veuillez agréer, monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Les nomades du camp de Montlhéry



Repère Chrono

En France, les persécutions contre les Tsiganes ont commencé bien avant l'occupation allemande

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne. La circulation des nomades est interdite dans plusieurs départements de l'Ouest de la France. En Indre-et-Loire, les nomades sont même expulsés. Comme pendant la Première Guerre mondiale, ils sont soupçonnés d'espionnage.

Le 6 avril 1940, un décret-loi interdit la circulation des nomades sur l'ensemble du territoire métropolitain pendant toute la durée de la guerre.

Le ministère de l'Intérieur charge les préfets de les assigner à résidence en dehors des agglomérations mais à proximité d'une brigade de gendarmerie, comme le stipule la circulaire d'application. Elle précise également le bénéfice attendu de cette assignation qui permettrait de « stabiliser des bandes d'errants qui constituent au point de vue social un danger certain [...] ».

Sous des objectifs de sécurité du territoire, la volonté de sédentariser les nomades est en œuvre

Après la défaite de juin 1940, l'occupant donne l'ordre d'ouvrir les camps pour y interner les Tsiganes. L'ordre est allemand, la réalisation est française, du ressort de l'administration de Vichy

Les Tsiganes d'Alsace-Lorraine sont les premières victimes de l'occupant qui les expulse, dès juillet 1940, vers la zone libre où ils sont progressivement internés dans les camps d'Argelès-sur-Mer, Barcarès et Rivesaltes avant d'être transférés en novembre 1942 dans le camp de Saliers (Bouches-du-Rhône).

En zone occupée, une ordonnance allemande du 4 octobre 1940 exige leur internement dans des camps administrés et surveillés par les autorités françaises.

Dans chaque département, les préfets demandent à la gendarmerie de recenser puis de regrouper les nomades et de les surveiller. Dans un premier temps, les Tsiganes sont regroupés dans des lieux très divers : un château désaffecté, une carrière ou un ancien cinéma.

Devant l'afflux des internés, les petits camps installés dans l'urgence et la précarité en octobre sont remplacés par des camps plus structurés.





Un adolescent
dans LA GUERRE
et la Résistance



Raymond a 14 ans lorsque la guerre éclate.

Il passe sa quinzième année au camp d'internement de Linas Montlhéry.

À 16 ans, il est seul sur les routes, parcourant des centaines de kilomètres à pied pour apporter de la nourriture à sa famille au camp de Linas.

À 17 ans, il continue son périple pour approvisionner les siens au camp de Montreuil-Bellay. Il est arrêté près du camp et transféré dans une maison de redressement à Angers.

Cette même année alors qu'il travaille à l'hôpital d'Angers, il entre en contact avec un résistant et réussit l'exploit de détourner un camion de ravitaillement au profit des maquisards.



Raymond à 18 ans.
(Archives familiales)



...il a fini par me dire qu'il faisait partie de la Résistance. Il m'a parlé d'un plan pour voler un des camions. Nous nous sommes mis d'accord pour que je prenne le camion, que je sorte de l'hôpital et que je l'abandonne à un croisement, où des gars du réseau auquel appartenait le blessé en question viendraient chercher le véhicule.





Dénoncé aux Allemands par le directeur de l'hôpital, il est arrêté et conduit à la prison du Pré-Pigeon où il attend sa condamnation et redoute son exécution.

La mort le frôle de près, mais bien que considéré comme terroriste par les Allemands, il est finalement conduit à la prison militaire du Haut-Clos à Troyes, puis déporté en Allemagne à Heddernheim, un camp disciplinaire près de Francfort. Les coups pleuvent comme dans tous les lieux d'enfermement qu'il a connus, mais avec encore plus de violence. Des coups de matraque quotidiens sont le lot des prisonniers condamnés pour faits de résistance. Raymond reçoit les coups sans broncher, narguant les gardiens par son stoïcisme.

**Encore une fois,
il réussit à s'enfuir.**

Fin août 1943, alors qu'il entre dans sa dix-huitième année, il est arrêté par les Jeunesses hitlériennes puis transféré dans un camp de haute discipline à Oberursel. Tabassé pour des faits de rébellion, il gardera toute sa vie les cicatrices sur son crâne, défoncé par les coups des gardiens.



Lorsque j'ai appris que mes proches se trouvaient à Montreuil-Bellay, j'ai cherché à aller les voir et à les ravitailler. Je m'y suis rendu trois fois. Ma famille et les autres internés souffraient aussi de la faim dans ce camp, surtout pendant l'hiver 1942, durant lequel un nombre très élevé d'internés ont succombé.



Vincent Neuiland

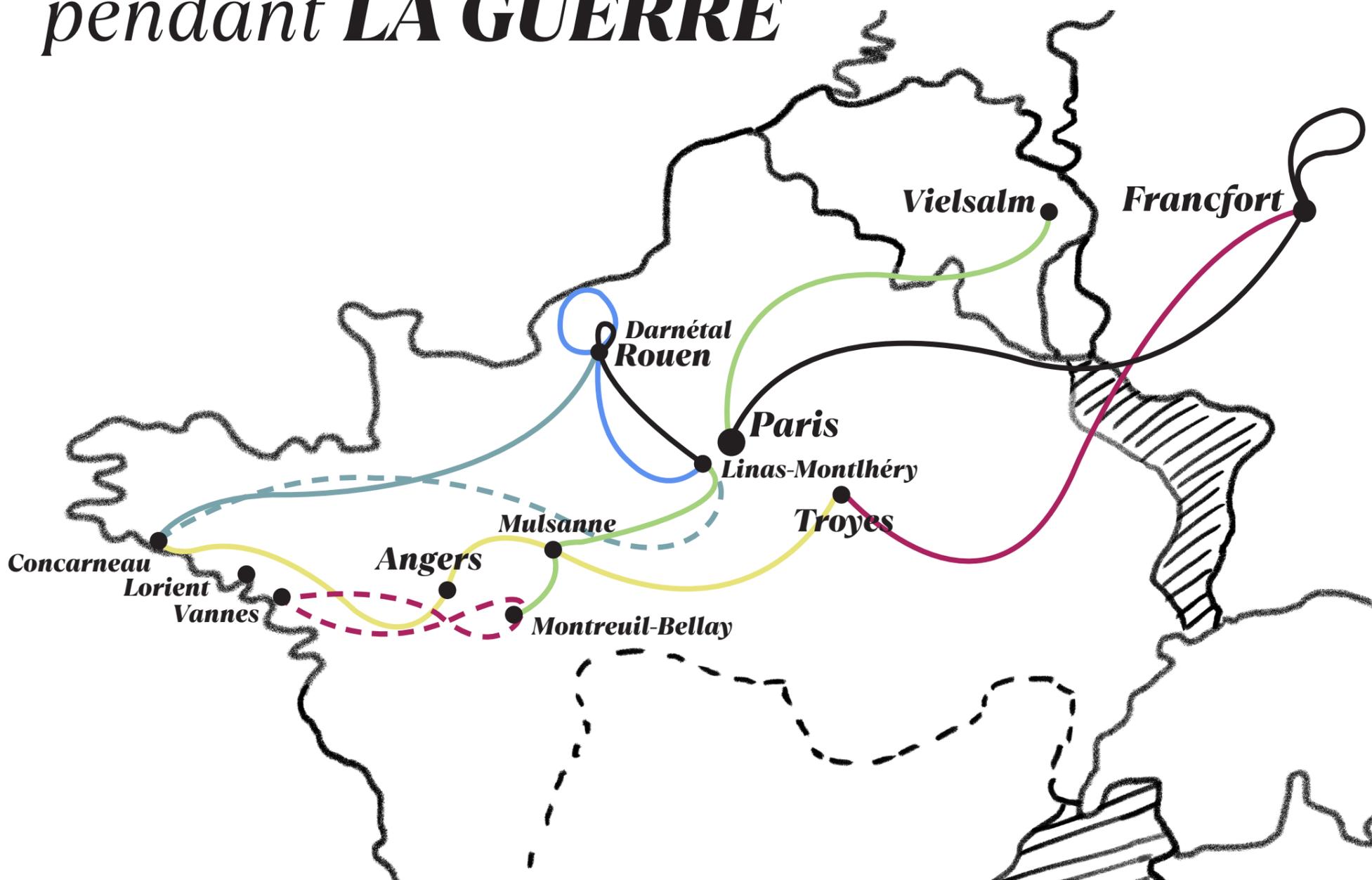
Au printemps 1944, alors qu'il est affecté au déchargement des trains à la gare de Francfort, il rencontre un conducteur de train français et le 15 juin 1944 c'est avec sa complicité qu'il réussit à gagner Paris, planqué dans un wagon de charbon. Comme il le raconte plus tard « Si ce cheminot qui faisait partie de la Résistance comme nombre de ses camarades ne m'avait pas ramené, je pense que j'aurais été envoyé dans les fours crématoires ».

De retour en France, son but est de rejoindre la Résistance. Il rallie un groupe de FFI et prend part aux actions de sabotage et de combats jusqu'à la libération de Paris en août 1944.

Sur tous ces exploits qui ont marqué sa jeunesse, Raymond est resté discret pendant toute sa vie. Lorsqu'il commence à raconter ces faits, à l'aube de sa quatre-vingtième année, il le fait sans forfanterie, avec la simplicité qui l'a toujours caractérisé. S'il est devenu un « héros » aux yeux des jeunes qu'il a rencontrés, c'est bien malgré lui. Son but est avant tout de transmettre le relais et d'exhorter les jeunes à lutter contre les injustices et à ne jamais se résigner à l'instar de l'adolescent qu'il fut et de l'homme « debout » qu'il est resté toute sa vie.



Le parcours de **Raymond** pendant **LA GUERRE**



4 octobre 1940, arrestation de la famille Gurême, assignation à résidence au camp de **Darnétal**.

27 novembre 1940, les 200 nomades internés à Darnetal sont transférés au camp de Linas Monthéry.

5 octobre 1941, évasion de Raymond du **camp de Linas Monthéry**.

21 avril 1942, fermeture du camp de Linas, transfert des internés au camp de Mulsanne puis le 3 août 1942 à Montreuil Bellay.

Au cours de l'année 1942, Raymond fait des allers-retours entre la **Bretagne** où il trouve du travail dans des fermes et le camp de Linas puis au camp de **Montreuil Bellay** pour apporter de la nourriture et des vêtements à sa famille.

Au début de l'année 1943, Raymond est arrêté et placé à la « Villa des Roses » une maison de redressement à Angers qui se trouve dans l'enceinte d'un hôpital. Il détourne un camion, pour les maquisards. Il est envoyé à la **prison d'Angers**, le Pré Pigeon puis à la prison du Haut Clos à **Troyes**.

Août 1943, déportation de Raymond au « camp de rééducation par le travail » de **Heddernheim près de Francfort**. Il s'en évade et lorsqu'il est repris, il est envoyé au camp de haute discipline situé à **Oberursel**. Il s'évade le 15 juin 1944 et regagne Paris où il rejoint la Résistance et participe à la libération de Paris en Août 1944.

Complètement coupé des siens Raymond ne retrouve la trace de sa famille qu'au cours de **l'année 1950 en Belgique**.





Le roi de l'évasion ***(1941-1944)***

Raymond est encore un enfant lorsqu'il « se fait la belle » de la sinistre maison de rééducation de Montesson.

Ce sera la première de toute une série d'évasions, les suivantes étant attestées dans les archives des différents lieux d'enfermement dont il a réussi à s'extraire, et même dans la presse locale.

Première évasion du camp de Linas Montlhéry en juillet 1941

« Deux internés se sont évadés du camp dans la nuit du 26 au 27 juillet 1941. Il s'agit de : Gurême René Hubert, dit Leroux né le 22 août 1932 à Lagny ; Gurême Raymond, dit Leroux né le 11 août 1925 à Meigneux »

(Inspecteur de police Milly Robert, directeur du camp de nomades de Linas Montlhéry à Monsieur le secrétaire général pour la police.)

René et Raymond se réfugient chez un cousin à Saint Mard en Seine-et-Marne où ils sont arrêtés le 14 août 1941 suite à la dénonciation d'un maire de leurs communes de naissance (dans le dispositif mis en place pour rattraper les évadés, les services de polices préviennent les différentes administrations susceptibles de recevoir des demandes de papier d'identité).

Deuxième évasion du camp de Linas Montlhéry le 5 octobre 1941

Condamné pour rébellion envers un gendarme qui maltraitait un petit enfant, il est condamné à un mois de cachot. C'est là qu'un soir il décide de se « nachau ». Parvenant à arracher ses menottes, il s'enfuit et se réfugie dans un arbre. Grâce à son agilité, à sa détermination et à sa force mentale il se maintient en équilibre pendant des heures sur une branche jusqu'au petit matin, quand les gendarmes ont arrêté les recherches.



Au printemps 1943 :

évasion de la « Villa des Roses » à Angers

Comme son nom ne l'indique pas la Villa des Roses est une maison de redressement pour orphelins, résistants ou « délinquants ». Raymond y est conduit après avoir été arrêté aux abords du camp de Montreuil-Bellay. Il y rencontre un autre « pensionnaire », Henri Querouet, avec qui il se lie d'amitié et bientôt les deux adolescents s'enfuient en Bretagne, retrouvant pour quelques temps, le chemin de la liberté. Ils sont arrêtés quelques semaines plus tard et ramenés au point de départ.

L'évasion suivante a lieu en juin 1943.

Elle est consécutive au détournement d'un camion de ravitaillement qu'il effectue pour le compte de la Résistance. Dénoncé par le directeur de l'hôpital où il était employé, Raymond n'a pas d'autre choix que de prendre la fuite. La presse locale s'en fait écho : « *ÉVADÉS DE L'HÔPITAL, l'un à 18h mercredi, l'autre à 1h jeudi, Raymond Gurême et Henri Quérouet, 18 ans sont recherchés par la police. Leurs signalements sont diffusés à tous les services de polices* », Le Petit Courrier, 18/06/1943.

L'étape suivante est la prison d'Angers puis celle de Troyes avant la déportation en Allemagne.

Fin août 1943 : évasion du camp de « rééducation par le travail » d'Heddernheim.

Sous le matricule « 3619 » Raymond se retrouve dans ce camp disciplinaire, aux prises avec la violence des SD, l'une des unités les plus dures du régime nazi. Profitant d'un bombardement, il réussit à s'en échapper. Mais il est stoppé dans sa fuite par un groupe des Jeunesses hitlériennes, ramené au camp puis à la prison de Francfort, il est ensuite transféré au camp de discipline d'Oberursel.

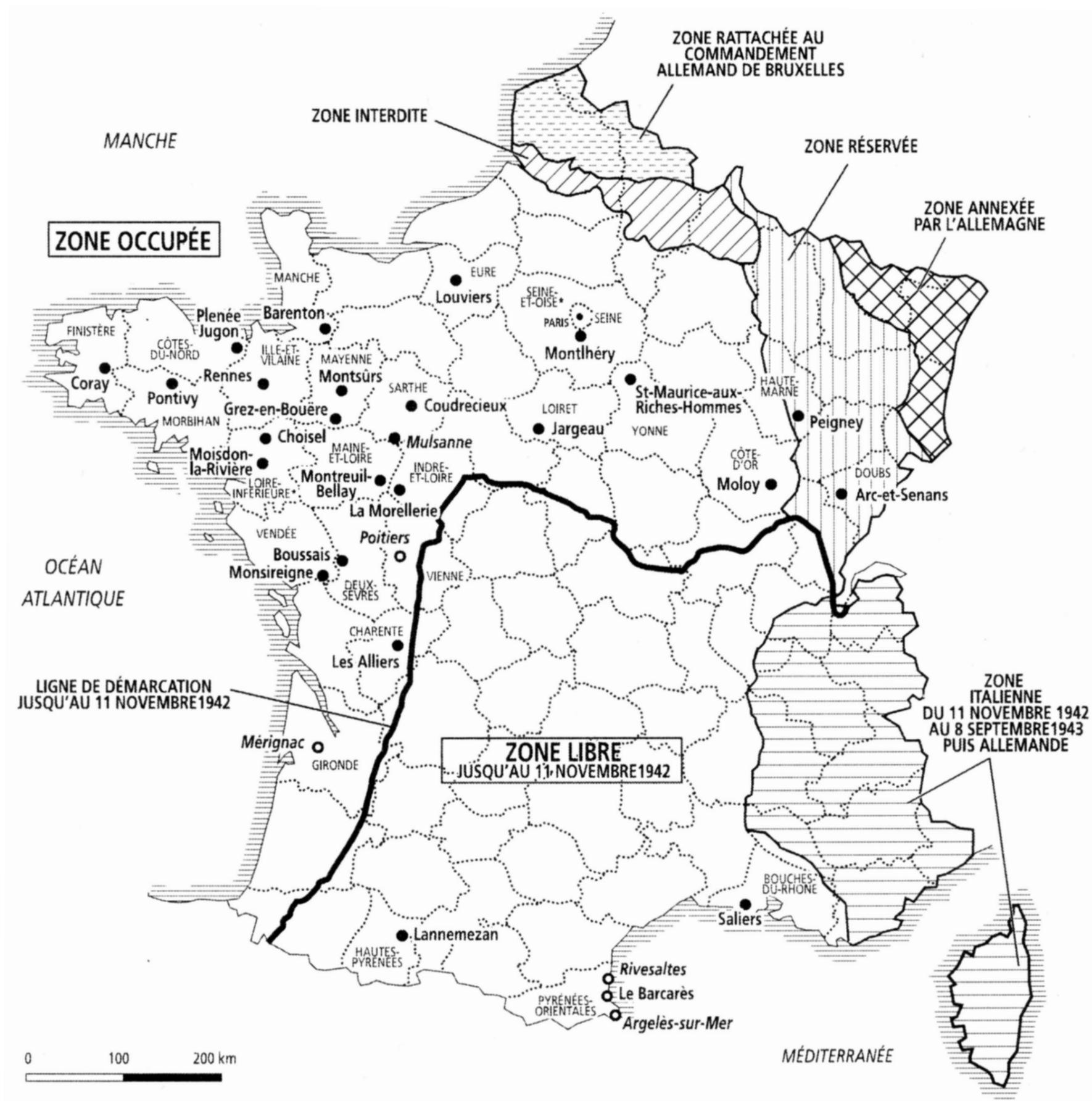
« Parti le 15 juin 1944 (destination non indiquée) »

C'est sous cette formule que les documents de la « Staatspolizei » de Francfort-sur-le-Main mentionnent l'évasion de Raymond.

**De retour à Paris,
il rejoint la Résistance.**



Les camps d'internement pour Tsiganes en France durant la Seconde Guerre mondiale



- Principaux camps d'internement français pour nomades tsiganes
- Camps d'internement de Juifs et Tsiganes simultanément ou successivement
(Les autres camps d'internement de Juifs ne sont pas représentés sur cette carte)
- * Département de l'époque



Repère Chrono

A la fin du mois de décembre 1940, environ 1 700 nomades et forains sont internés dans 10 camps. A l'automne 1941, environ 3300 personnes sont internées dans 15 camps. Les plus importants se situent à Jargeau (Loiret), Poitiers (Vienne), Moisdon-la-Rivière (Loire-Atlantique) et Coudrecieux (Sarthe).

En novembre 1941, les Allemands décident de réorganiser l'ensemble des camps d'internement pour nomades, afin de réduire les frais de fonctionnement et pallier le manque de personnel de surveillance. Les internés sont transférés dans des camps à vocation régionale.

Le 8 novembre 1941

« le camp de concentration de nomades de Montreuil- Bellay » est créé à cet effet.

En zone libre, les principaux camps où les familles nomades sont enfermées sont situés à Agde, Argeles, Barcarès, Rivesaltes et Gurs dans des lieux construits à l'origine pour interner les républicains espagnols. Deux autres camps réservés exclusivement aux nomades sont mis en place par le régime de Vichy sur le plateau de Lannemezan et à Saliers. Ce dernier est conçu de toutes pièces comme un instrument de propagande de Vichy. Edifié en Camargue près du lieu de pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer, les familles doivent y exercer des activités traditionnelles telles que la vannerie. Cette sinistre mise

en scène est mise à mal par les conditions de vie épouvantables. Près de 600 personnes passent dans le camp jusqu'à sa fermeture en août 1944. On y dénombre plus de 60 cas d'enfants arrachés à leurs familles et « placés ».

Différents témoignages et documents d'archives indiquent que des nomades ont connu également à titre individuel ou en famille d'autres camps comme ceux de Noé, Nexon, Fort Barraux. A l'heure actuelle (2021) une soixantaine de camps et lieux d'internement ont été dénombrés.





*Raymond
René-Lucien
Violette
Et tous les
autres*



Violette et René-Lucien



Lucien est l'aîné de la fratrie Gurême-Leroux. Sur ses papiers il porte le prénom de René mais il est Lucien pour sa famille. C'est avec lui que Raymond a tenté sa première évasion du camp de Linas avant qu'ils ne soient ramenés tous les deux par les gendarmes. En avril 1942, les internés de Linas sont transférés au camp de Mulsanne.

*Violette, René-Lucien Gurême
(Archives familiales)*

René-Lucien fait l'école aux enfants. Parmi eux se trouve Violette Vanhasebroecke et sa famille. Bien que titulaires d'un carnet forain et vivant en maison, ils ont été raflés en Bretagne, enchaînés et conduits à Châteaubriant, puis au camp de la Forge à Moisdon-la-Rivière. Des mois terribles dans le froid, les corps tenaillés par la faim et soumis aux mauvais traitements.

Violette est une jeune fille malicieuse et turbulente qui donne du fil à retordre à son instituteur. Mais l'histoire ne s'arrête pas là car plus tard ils se marieront et auront beaucoup d'enfants !





Après le camp de Mulsanne les internés sont conduits à Montreuil Bellay, « le pire des camps » dira Violette.

Ils sont affamés, en proie aux maladies, à la dureté des gardiens et aussi des religieuses censées apporter leur assistance aux internés. Le père de Violette et son petit frère ont trouvé la mort dans les camps et deux de ses frères sont décédés peu après leur sortie, suite aux privations et aux mauvais traitements. Comme nombres d'internés, Violette fait des séjours au « gnouf » la prison du camp de Montreuil.

**Fin 1943,
René-Lucien réussit à faire
sortir sa famille puis**

la famille de Violette.





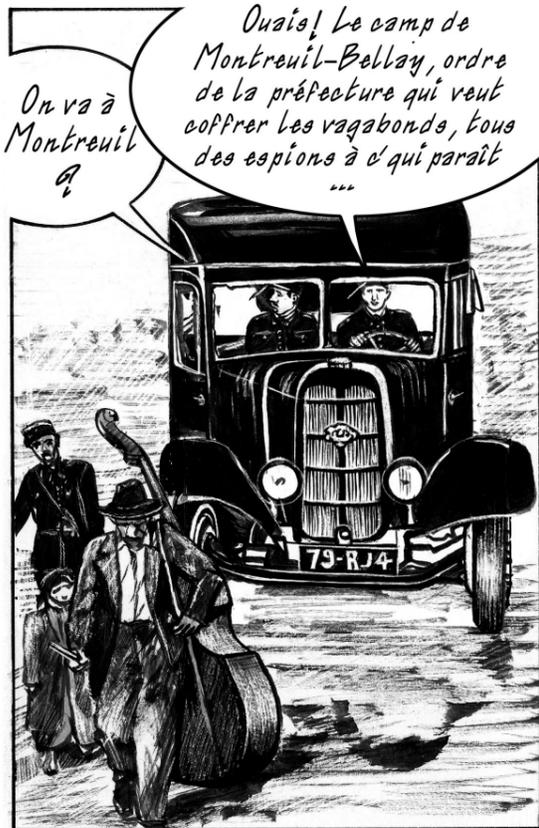
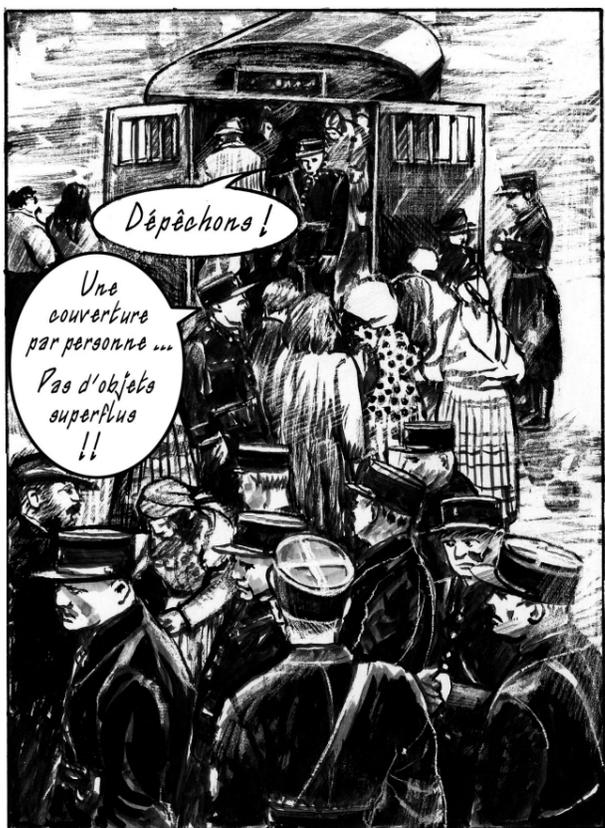
Violette et René -Lucien (René) Gurême posent à coté du « gnouf » (prison) du camp de Montreuil Bellay, 1957 (Archives familiales)

En septembre 1943, grâce à des faux papiers, il parvient à faire sortir ses parents et ses frères et sœurs. Il revient des mois plus tard pour libérer Violette et sa famille. À la faveur d'un bombardement, il coupe les fils barbelés. La maman de Violette qui est veuve s'enfuit avec ses enfants. Ils errent dans les bois, la peur au ventre, n'osant demander leur chemin craignant d'être dénoncés et ramenés au camp, à coups de fourches. « Fallait qu'on se cache dit Violette, encore pire des Français que des Allemands ».

Violette retrouve René-Lucien en Belgique, mais les ennuis ne sont pas finis car ils sont « vendus » aux Allemands et doivent prendre la fuite à nouveau pour échapper à la déportation.

Tout comme Raymond, René-Lucien était tenaillé par la volonté de « faire savoir ». Décédé en 2008, il n'a pas eu le temps d'accomplir sa mission et c'est Violette qui quelques années plus tard, prend la relève dans le film documentaire : *Internement des familles "nomades" dans les camps de 1940 à 1946*.





Krist Mirror

« Tsiganes, une mémoire française 1940-1946 »,
Kkrist Mirror, ed. Steinkis, 2016





RÉSISTANCES

« Notre rôle dans la Résistance a été ignoré, alors que j'avais croisé beaucoup de voyageurs dans la clandestinité des combats en 1944 et 1945 déclarait Raymond Gurême à la journaliste Isabelle Ligner en août 2014. Même si nous ne nous donnions ni nos noms, ni nos sobriquets de voyageurs, nous nous reconnaissons d'instinct. Je n'en veux pas à la France qui est mon seul pays, mais j'en veux aux politiciens qui ne reconnaissent jamais les rôles positifs qu'on a pu jouer et nous traînent dans la boue. »

Comme l'a montré l'historienne Lise Foisneau, les Voyageurs réussirent à mettre en place des réseaux de solidarité, d'évasions et, dans de nombreux cas, à participer à la résistance armée.

A l'intérieur des camps, les nomades ne sont pas restés passifs ou résignés à leur sort : les archives révèlent de nombreux actes de protestations, de rebellions et de plans d'émeutes. Dans ces mouvements de révoltes, individuels ou collectifs, il faut noter le rôle joué par les

femmes : Angèle Siegler, 20 ans en 1941, enfermée dans le camp de concentration de Choisel (Loire-Atlantique) lance un cri de révolte :

« Vous avez le sang pourri, tas de vaches ! Nous ferons une révolution dans le camp et je m'en fous d'attraper dix ans de bagné ! » Angèle, Violette, Henriette et toutes les autres, à l'instar de leurs hommes, de leurs pères et de leurs frères, connurent le « gnouf », autrement dit les terribles prisons des camps, pour sanctionner leurs actes de révoltes ou d'évasions.



Dans certains cas, les tentatives de fuites ont pu réussir grâce à une aide extérieure et leur caractère systématique à certaines périodes pourrait indiquer que les nomades s'organisaient en réseau. Au titre de la solidarité, il faut noter également que certaines familles ayant pu échapper à l'internement apportaient de la nourriture aux internés à travers les barbelés comme Raymond au camp de Linas-Monthéry et de Montreuil Bellay.

Le père Jean Fleury, aumônier du « camp de gitans de la route de Limoges » à Poitiers en 1942, a bénéficié à plusieurs reprises de l'aide des Tsiganes internés pour détourner l'attention des gardiens et pénétrer dans la partie du camp où étaient enfermées les familles juives. Il parvint ainsi à sauver de nombreuses personnes, notamment des enfants. Le père Fleury fut le premier en France à être nommé « Juste parmi les Nations » et il citera souvent le soutien des Tsiganes comme un élément crucial de son action.

Nombreux à s'opposer au STO mis en place par l'occupant pour recruter des Français dans le cadre de Service du Travail Obligatoire en Allemagne, beaucoup d'hommes parmi les Voyageurs ont rejoint le maquis autour de leurs lieux de résidence. Les témoignages directs nous manquent pour décrire précisément leurs actions au sein de la Résistance. On peut comprendre que les « nomades » et les forains si mal traités par leur patrie, depuis le début du siècle et pendant les deux guerres, n'ont pas revendiqué la reconnaissance de leurs actes de bravoure auprès d'autorités dont ils avaient appris à se méfier. La plupart du temps, ces récits sont restés au sein des familles. C'est un patient travail d'enquêtes et de recherches dans les archives départementales, qui permet de les reconstituer.*Le témoignage de Raymond Gurême n'en est que plus précieux.

**Lise Foisneau, Valentin Merlin. French Nomads' Resistance (1939-1946) Tom Lantos Institute, p. 57-101., 2018.*



Repère Chrono

**« Montreuil-Bellay
un camp pour
individus sans
domicile fixe,
nomades et forains,
ayant le type romani »**

1800 « nomades » furent internés dans le camp de Montreuil-Bellay considéré comme ayant été le plus important de France. Du 8 novembre 1941 au 16 janvier 1945, la France en fait un camp de concentration, selon la terminologie de l'époque, pour «individus sans domicile fixe, nomades et forains, ayant le type romani», ce qui indique le caractère raciste de la mesure. Ces Tsiganes, par familles entières, viennent d'une multitude de petits camps ouverts suite à l'ordonnance du 4 octobre. L'effectif maximum fut atteint en août 1942 avec 1096 internés. Sont aussi internés des clochards arrêtés dans les rues de Nantes au début de l'été 1942. Jusqu'en février 1943, tous sont gardés par des gendarmes puis, par la suite des jeunes gens de la région qui échappent ainsi à la Relève Forcée et au STO (Service du Travail Obligatoire) en France et viennent renforcer les effectifs.

Les internés furent victimes des difficiles conditions de vie à l'intérieur du camp qu'aggravent une nourriture toujours insuffisante et de peu de valeur énergétique, ainsi qu'une hygiène déplorable. La mortalité touche principalement les personnes âgées et les nouveau-nés que ne peuvent suffisamment nourrir des mères elles-mêmes sous-alimentées. Les bombardements alliés de juin et juillet 1944 noircissent encore le tableau. Les Tsiganes quittent Montreuil le 16 janvier 1945.

Ils sont alors transférés dans les camps de Jargeau (Loiret) et d'Angoulême (Charente) où certains sont restés jusqu'en... mai 1946.

Une stèle rappelant ces événements a été inaugurée sur le site du camp le 16 janvier 1988. Ce fut la première en France pour un ancien camp de « nomades ». Les autorités sollicitées pour participer à son financement ont alors toutes refusé.



Le cas des Tsiganes français déportés

Parmi les Tsiganes recensés à Auschwitz, 145 Français ont pu être identifiés, tous arrivés au camp par le convoi Z de janvier 1944. Des arrestations massives sur ordre d’Himmler ont eu lieu à partir d’octobre 1943 en Belgique et dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (ces deux départements étant rattachés au Gouvernement militaire de la Belgique). Des familles entières furent raflées puis conduites à la caserne Dossin à Malines, en Belgique, d’où elles furent déportées vers Auschwitz.

Le 15 janvier 1944 le convoi Z quitta Malines avec 351 Tsiganes de diverses nationalités, capturés en France en Belgique et en Hollande. De ce convoi Z, seule une dizaine de rescapés est rentrée à la fin de la guerre.

Une autre situation attestée par des témoignages de survivants concerne la déportation de Tsiganes, du camp de Poitiers, un groupe d’hommes transférés vers des camps de travail allemands. 64 d’entre eux ont été déportés à Sachsenhausen et 23 à Buchenwald.

Des Tsiganes internés à Saliers ont également été déportés en Allemagne. Le 21 juillet 1943, le secrétaire général à la police de Vichy informe les préfets régionaux de la zone sud que « les nomades dangereux doivent être dirigés, les hommes sur Fort-Barraux (Isère) et les femmes sur Brens (Tarn) ». Les Tsiganes de Fort-Barraux déportés en Allemagne dans le convoi du 22 juin 1944 sont au nombre de six.

Contrairement à ce qui se passa dans d’autres territoires occupés, les Allemands ne donnèrent jamais l’ordre de déporter les Tsiganes internés en France. Il n’y eut donc pas de déportation de masse, mais des Tsiganes ont bien été déportés individuellement pour d’autres motifs, arrestations arbitraires de l’occupant allemand, déportations dans le cadre du travail forcé ou faits de résistance.





*Le long chemin
de la mémoire*



En famille

Lorsqu'il m'a vu approcher, mon père s'est tenu au bord de la roulotte pour amortir le choc. Mais ma mère n'a pas eu ce réflexe et elle est tombée par terre ! Il s'est suivi une joyeuse bousculade. Mes frères et soeurs ont couru vers moi. J'ai embrassé le premier qui est venu. J'ai embrassé mon père, puis ma mère, qui s'est relevée. On a fait la fête pendant trois ou quatre jours.



En 1945, après la libération, Raymond se retrouve pendant plusieurs mois en caserne à Saint Denis, comme d'autres résistants à qui on propose de s'engager dans l'armée.

Mais à la fin de l'année, il préfère reprendre sa liberté. Il survit en travaillant pour des maraîchers en région parisienne.

C'est comme ça qu'il se retrouve à Linas et là il constate que le régisseur de l'ancien camp, le sinistre Bertaux, qui détournait les tickets d'alimentation des internés à son profit est devenu maire de la commune.

Il découvre également que certains gardiens du camp ont rejoint la gendarmerie et poursuivent d'une autre manière le harcèlement des Voyageurs dont Raymond et sa famille seront victimes pendant des décennies.

En 1951, soit dix ans après leur séparation à Linas, Raymond retrouve la trace de sa famille en Belgique, alors que ceux-ci le croyaient mort. À la joie des retrouvailles succède le triste constat de la régression sociale qu'ils ont subie, tous leurs biens ayant disparu lors de leur mise en camp. Aucun secours n'est apporté aux Voyageurs à cette époque ni plus tard. Une partie de la famille rentre en France avec Raymond. À plus de soixante-cinq ans, son père, Hubert Leroux qui a toujours été forain, est contraint de travailler dans les champs, comme ouvrier agricole avec toute sa famille, pour survivre.





Pauline et Raymond Gurême (Archives familiales)

Cette même année 1951, Raymond rencontre la femme de sa vie, la belle Pauline. De leur union naîtront 15 enfants : Alain, Jean, Marcel, Marie-Rose, Viviane, Michel, Julien, Sylvie, Patrick, Carmen, André, Patricia, Éric, Lydie, et Sébastien.

Les aînés sont mis à contribution pour ramasser les petits pois, haricots, pommes de terre avec leurs parents, grands-parents, oncles et tantes. La famille est bien connue des agriculteurs qui font appel à eux chaque année. Au printemps c'est la cueillette et la vente des jonquilles et du muguet qui rapportent quelques sous et à la fin de l'été, les traditionnelles

vendanges dans le Loir et Cher pendant un mois. Pour faire bouillir la marmite, Raymond est aussi ferrailleur. Il part chiner et durant quelques mois de l'année la famille retrouve la vie itinérante dans un grand bus vert qui abrite et transporte la « tribu ». Un manège à poneys et des chevaux, la grande passion de Raymond, fait aussi partie de l'équipage.





En route pour les vendanges (Archives familiales)

À partir des années 1960, il devient de plus en plus dur pour les Voyageurs de faire halte aux abords des villes et des villages. Le harcèlement policier conduit la famille Gurême à se sédentariser et c'est encore le camp de Linas qui se profile à l'horizon du terrain que Raymond achète, en 1968, sur la colline de Saint-Germain-les Arpajon. « Ce camp il m'a toujours attiré comme un aimant, je ne sais pas pourquoi... Quand je le regarde, je revois toute ma famille. Je nous revois tous, quand on tournait en rond dans la cour de ce camp. Mais ça me rappelle aussi qu'on doit le faire connaître à ceux qui ne savent pas et à ceux qui ont préféré oublier »





« Je suis pas mort, puisque je suis là... »

« A la fin des années 51 j'ai rencontré un forain belge qui m'a donné des nouvelles de mes parents. Alors j'ai laissé mon camion vers mon ami François Frey car je ne pouvais pas le prendre pour aller en Belgique. Je l'ai laissé au Pont des Graviers, en attendant, j'ai pris mon vélo et j'ai attaqué la route de la Belgique. J'ai mis plusieurs jours pour arriver en Belgique. Une fois arrivé, j'ai cherché la direction de Bastogne car il m'avait dit que mon père faisait les fêtes à Trois-Pont près de Bastogne. J'ai traversé tout le Luxembourg et je suis arrivé à Bastogne. Je roulais comme je voulais car je n'étais plus recherché ni par la police française ni par les boches. J'arrive à Bastogne, je demande aux forains qui étaient là, où mon père était parti. Ils m'ont répondu qu'il était à la fête de Vielsalm à 15 km de là. J'ai repris mon vélo et je suis parti à Vielsalm. Mais en route ma roue avant s'est cassée. Alors j'ai jeté le vélo dans le fossé, comme il était déjà tard j'ai dormi dans un champ de paille et le matin de bonne heure j'ai repris ma route. A environ 1 km de Vielsalm sur la route je vois une jeune femme avec un panier sous le bras. Je passe et je la regarde. Je me retourne elle se retourne

aussi et en même temps je dis :

« Poupée ! » Elle crie « Raymond ! »

Du coup elle lâche le panier. Toute sa marchandise a tombé sur la route, alors je lui ai donné un coup de main pour ramasser, des cartes de boutons, de la dentelle et des élastiques. Alors je lui ai demandé où il était arrêté.

Elle m'a dit : « là tout près. »

Ils étaient en train de parler près des caravanes. Quand ils nous ont vu, ma mère est tombée par terre et mon père s'est tenu après la caravane pour ne pas tomber aussi.

La première parole qu'ils m'ont dit :

« depuis le temps on te croyait mort ! »

Je leur ai répondu :

« je suis pas mort puisque je suis là »

On a continué à faire les fêtes pendant quelque temps. J'ai dit à mes parents que je retournais en France car je ne me plaisais pas en Belgique. Alors mes parents m'ont dit : « tu retournes en France on retourne avec toi. » Alors mon père a donné son jeu de quille avec sa baraque de gagne-tout à ma sœur Henriette et on a pris la route pour la France.

Retranscription du récit manuscrit de Raymond Gurême adressé à Isabelle Ligner en 2010



Le long chemin de la mémoire 1982-2011



Raymond n'a jamais oublié les souffrances morales et physiques qui l'ont marqué dans sa chair ni les conséquences de l'internement des nomades qui ont fait basculer toute sa famille dans la pauvreté. Mais, longtemps il s'est tu, pour épargner ses enfants alors que tout son environnement lui rappelait cette sinistre période.

En 1982, il fait la demande d'une carte « d'interné politique ». Ce statut ambigu est le seul qui permette de faire reconnaître les séquelles des années de privations subies dans les camps. Cette dénomination occulte encore aujourd'hui la reconnaissance de la spécificité des camps français pour nomades et leurs arrestations sur des critères raciaux.

En 1983, Raymond se voit refuser ce titre, au motif de « délinquance » : un comble lorsque cette qualification s'applique au vol du camion de nourriture dérobé à l'occupant nazi au profit de la Résistance, et que l'opposition est doublement motivée par l'évasion du camp de Linas.

Ce n'est qu'en 2009, soit 26 ans plus tard que l'administration française consent à réparer son injustice.

C'est à son ami François Lacroix que Raymond commence à confier son histoire dès la fin des années 1970. À cette époque l'internement des Tsiganes est encore un déni de l'histoire officielle. Sa restitution

se fait peu à peu, à marche lente, grâce à l'opiniâtreté de quelques historiens et militants. En 2010, un collectif d'associations organise une année mémorielle pour commémorer l'internement des nomades et lui donner une visibilité nationale.

Un collectif s'organise également en Essonne et la première marche commémorative de l'internement des nomades du camp de Linas Montlhéry voit le jour en novembre 2010. Raymond Gurême prend la tête du cortège, comme il le fera toutes les années suivantes.

Le 27 novembre 2011 une stèle portant le nom des internés du camp de Linas Montlhéry est inaugurée sur le parvis de la gare de Brétigny sur Orge. Elle est surmontée d'une sculpture figurant un petit homme perché sur un arbre. Il s'agit de la représentation de la spectaculaire évasion de Raymond qui inspirera à sa sœur Henriette la fameuse chanson, qui deviendra l'hymne de Raymond.





Interdit aux nomades. (Photo Isabelle Ligner)

Puis la même année, la publication du livre «**Interdit aux nomades**»* écrit avec Isabelle Ligner marque une étape importante dans le processus de transmission du récit de Raymond auprès du grand public.

Le parcours de Raymond est reconstitué avec minutie par Isabelle grâce à la confiance et la complicité qui s'est instaurée entre les deux auteurs. Il est validé par les nombreuses sources historiques du camp de Linas (consultables aux archives de Versailles, chef-lieu de l'ancien département de Seine et Oise) et les documents transmis par le Service International de Recherches, concernant la déportation de Raymond en Allemagne. Mais la portée du récit « interdit aux nomades » s'inscrit au-delà du sort des Tsiganes pendant la guerre. Elle retrace la continuité d'un traitement qui de l'enfermement à la spoliation des biens des familles, se poursuit tout au long du siècle jusqu'à nos jours, qu'il s'agisse du statut dis-

criminatoire imposant des titres de circulation jusqu'en 2017, de la relégation des populations voyageuses aux marges de la société, ou du déni de leur histoire.

Sur de nombreuses photos, Raymond prend la pose à côté du panneau « interdit aux nomades » qui se trouve à l'entrée de son terrain. Ces images ne sont pas anecdotiques car c'est Raymond lui-même qui a décroché ce panneau en 2010, lorsqu'il s'est rendu sur les lieux où sa famille fut arrêtée en 1940 dans la région de Rouen, comme une illustration de plus de la persistance du rejet institutionnalisé qu'il a dénoncé avec tant de force.



*« *Interdit aux nomades* » Raymond Gurême ;
Isabelle Ligner, ed. Calmann-Levy, 2011

Raymond Gurême a reçu la distinction de Chevalier
des arts et des lettres, pour son livre, en 2012



Repère Chrono

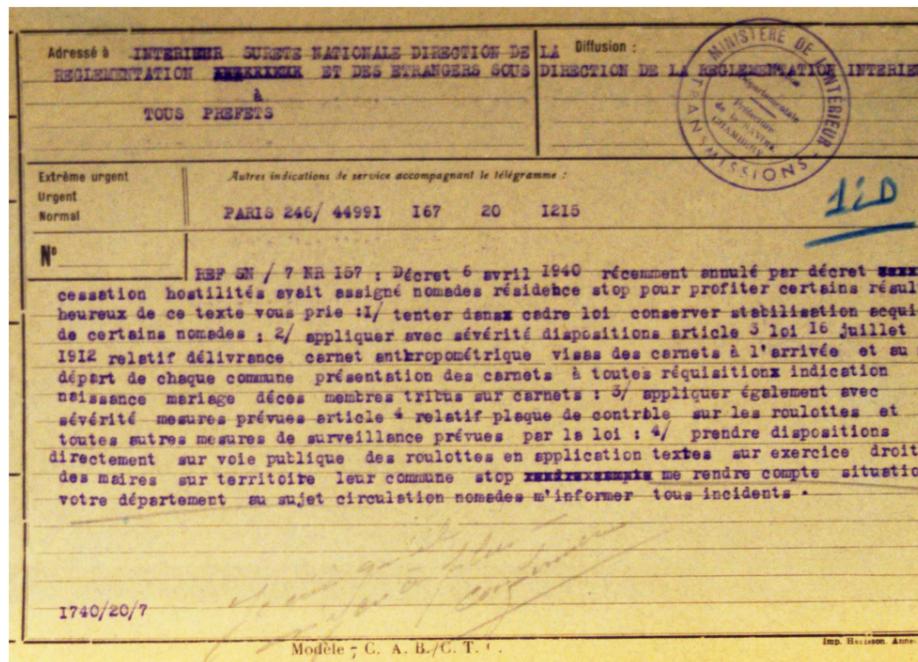
1944, l'année de la libération pour la France mais pas pour les Tsiganes qui furent les derniers internés administratifs à être libérés en 1946

1 000 nomades sont encore internés en France en décembre 1944. Les derniers nomades sont libérés du camp des Alliers à Angoulême après le 10 mai 1946. La suspicion à leur égard de la part des autorités françaises reste de mise et conditionne ces libérations tardives. Des directives du ministère de l'Intérieur, datant de juillet 1946, énoncent clairement la volonté des autorités de « profiter de certains résultats heureux » du décret du 6 avril 1940, pourtant récemment annulé, pour « conserver la stabilisation acquise de certains nomades », et « d'appliquer avec sévérité l'article 3 de la loi de 1912 relatif au carnet anthropométrique ». Le gouvernement entend ainsi, sans équivoque, continuer l'œuvre de sédentarisation entre-

prise avec le décret d'avril 1940. A la fin de la guerre, les Tsiganes doivent se réinsérer dans la vie quotidienne sans aucune aide extérieure.

A la sortie des camps, la plupart d'entre eux ont parcouru à pied et dans le plus grand dénuement, les centaines de kilomètres qui les séparaient de leur famille. Au moment de leur arrestation, les nomades avaient dû tout abandonner sur place, en parti-

culier leurs moyens de transport et d'habitat, leur matériel de travail et leurs affaires personnelles. A leur retour, ils ont découvert que tout avait disparu, été pillé ou même vendu. Beaucoup de familles ne reprennent pas le voyage et se sédentarisent à proximité des camps où elles ont été internées.



Les Tsiganes

sont restés absents

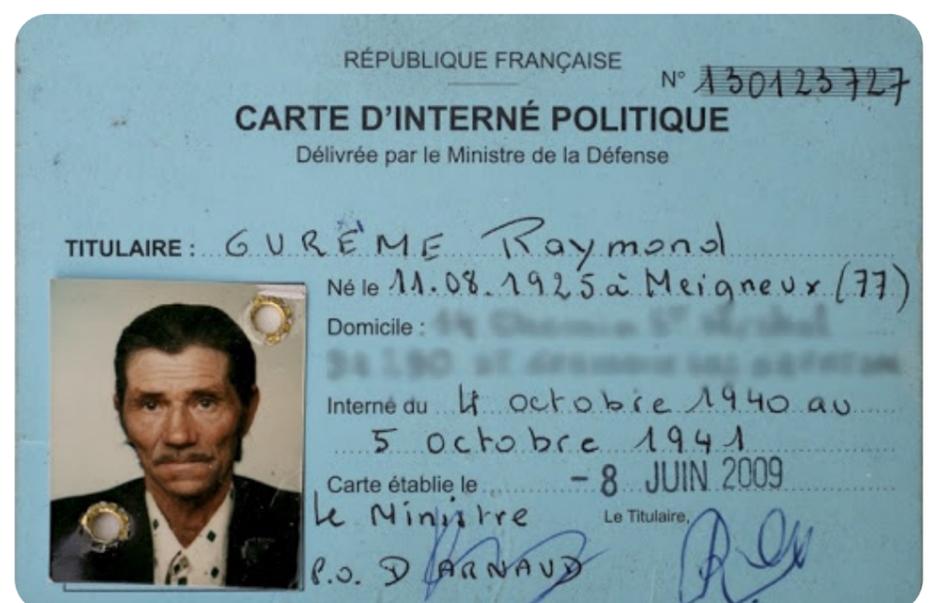
de la mémoire collective

Pendant longtemps, les communes où avaient été internés les « nomades » ont refoulé purement et simplement la réalité des camps. Le refoulement a fonctionné de façon si massive qu'il s'est accompagné parfois d'une dénégation des municipalités refusant d'admettre qu'un camp pour les « nomades » ait existé sur le territoire de leur commune. Si certaines personnes bienveillantes ont cherché à savoir ce qui s'était passé, se sont indignées, ont voulu préserver de l'oubli la souffrance infligée, l'attitude générale des pouvoirs publics, tout au long du XXe siècle fut l'indifférence et le rejet.

Les gouvernements de la République qui se sont succédé depuis la Libération n'ont pas cru bon d'expliquer quel traitement avait été appliqué aux « Tsiganes » de France, avec le concours des autorités françaises, pendant la Seconde Guerre mondiale. Peu d'entre eux ont perçu des indemnités ou reçu une carte d'interné leur ouvrant droit à une pension.

Nombreux sont ceux qui par méconnaissance des démarches administratives n'ont jamais fait la demande. Pour recevoir une carte d'interné, il fallait que les internés fournissent la preuve de leur inter-

nement. Seuls les internés des camps dont l'histoire a été retracée ont pu faire valoir leurs droits. La carte d'interné qui leur a été attribuée est une carte « d'interné politique ».



Carte d'interné politique, attribuée à Raymond Gurême en 2009, suite à sa demande en 1982

La société a donc choisi l'amnésie plutôt que la (re)connaissance de ce qu'avaient vécu les « Tsiganes » sous l'Occupation.

Aujourd'hui les associations d'anciens internés ou de descendants de « nomades » persécutés oeuvrent à la diffusion de cette histoire auprès du grand public et à son inscription dans les manuels scolaires.

Il a fallu attendre l'année 2016 pour qu'un hommage national soit enfin rendu.





Raconter,
transmettre





Raymond Gurême, 2010
(photo Jean Baptiste Pellerin)

À 85 ans et jusqu'à son décès le 24 mai 2020, Raymond sera l'infatigable et courageux combattant qu'il a été toute sa vie.

Il consacre ses dix dernières années à divulguer son histoire, celle de sa famille et de tous ceux qui n'ont pas pu parler ou que l'on a pas écoutés, plus de 6500 Tsiganes, Gens du Voyage internés arbitrairement dans une trentaine de camps en France.

Sa vitalité, son enthousiasme, son empathie étonnent tous ses interlocuteurs. Ses souvenirs douloureux qu'il doit redire au fil du temps, n'ont jamais fait place à l'amertume, mais bien plutôt à une soif toujours renouvelée de rencontres. Sa gouaille, les traits d'humour dont il emmaille son récit et les pirouettes verbales du petit clown qui vit toujours en lui, lui attachent un auditoire attentif et un cercle d'amis de tous âges et de tous horizons.

Ses prises de paroles sont claires et tranchantes. Il se bat pour la reconnaissance du sort des nomades pendant la guerre et la reconnaissance de leur internement par les autorités françaises. Il ne le répétera jamais assez « ce sont bien les autorités françaises qui nous ont mis dans les camps ».



Il se bat pour dénoncer la situation actuelle des Gens du voyage et des Roms soumis, aujourd'hui comme hier, à des discriminations et à un racisme systémique.

Il se bat contre toutes les injustices dont sont victimes les pauvres, les laissés pour compte.

Il se bat contre les violences policières, lui qui dans sa quatre-vingt-neuvième année a été victime de la brutalité des forces de l'ordre, effectuant une perquisition musclée sur son terrain. Il rejoint les comités de lutte et devient président d'honneur de l'association la Voix des Roms.

Pour mettre en œuvre sa volonté de transmettre, il ne compte ni les kilomètres ni sa fatigue et se rend aux quatre coins de la France et de l'Europe pour témoigner. Transmettre à travers son récit, sa volonté de ne pas se soumettre, à ne pas accepter les chaînes, à « rester debout », sa force de vie et de liberté. Transmettre surtout aux jeunes dans les écoles primaires, les collèges, les lycées. Il répond à toutes les invitations des associations, instances politiques nationales et européennes.



En 2014, il se rend pour la première fois aux rencontres « DIKHENA BISTER » organisées par les associations de jeunesse roms, pour commémorer le génocide des Roms au camp d'Auschwitz le 2 Août 1944. Il devient pour ces jeunes activistes mobilisés par les questions de mémoire et de lutte contre l'antitsiganisme, un modèle de combativité et d'altruisme et chaque été jusqu'en 2019, Raymond sera présent parmi eux.

« Il faut toujours rester debout, jamais à genoux répétait-il inlassablement.

C'est ainsi qu'il a vécu, c'est ainsi que nous nous souviendrons de lui, en nous efforçant de perpétuer son message et de le traduire en actes.





ill. Anna Rabko- HappyBorders

Comme tous les ans, le 16 mai 2020, Raymond est devant la Basilique Saint Denis pour marquer la journée de la Résistance Romani.

Quelques jours plus tard, le 24 mai, à l'aube de sa quatre-vingt quinzième année, il s'éteint, entouré de sa famille.

A l'annonce de son décès des témoignages d'amitiés affluent du monde entier.





Raymond Gurême, 2019 (photo Adèle Mauduit)

Les mots plus forts que les coups

C'est le message que Raymond s'est efforcé de transmettre à la jeunesse du monde entier. Résister à tout prix, ne jamais se résigner, ne jamais se taire face aux injustices. Prendre la parole, pour éviter l'engrenage de la violence.

Aurélien Dru,
collège Marie Curie d'Etampes, 2012 :

« Mr Gurême nous a fait un témoignage touchant. L'année où il fut déporté, il avait 15 ans, c'est-à-dire notre âge. Je ne sais pas si beaucoup d'entre nous auraient fait preuve d'autant de courage que lui et se seraient évadés 8 fois, dont une évacuation d'Allemagne. Son témoignage m'a en tous cas, bien fait réfléchir sur les conditions de vie des Gens du voyage, j'espère qu'il aura fait réfléchir beaucoup d'autres personnes et qu'un jour le gouvernement pourra améliorer ces conditions de vie.(...) »

Quentin Roussel,
Ecole des Courses hippiques de Graignes, mai 2020 :

« Je suis en classe de 1ère. L'année dernière, grâce à mes professeurs, j'ai rencontré une personne qui avait un énorme cœur et un état d'esprit exceptionnel. Mr Gurême était un homme très intelligent et très courageux.(..) Monsieur Gurême, votre mémoire sera toujours présente et sert de modèle à beaucoup d'entre nous »





Discours de Raymond Gurême, le 2 Août 2016, lors de la commémoration du génocide des « Tsiganes » au camp d'Auschwitz-Birkenau

Voilà. J'ai 91 ans. J'ai vécu mes quinze premières années dans le cirque familial. J'étais clown, acrobate et manoeuvre projectionniste. Un matin d'octobre 1940, deux policiers français embarquèrent mon père, sa famille, son cirque et son cinéma.[..]

De tous les lieux dans lesquels on a essayé de m'enfermer, je me suis enfui. Six fois pendant cette guerre : du camp d'internement de Linas, des camps où je fus déporté en Allemagne, d'un centre de détention pour jeunes à Angers... Fuir, être libre à tout prix, ce fut ma manière à moi de résister.

La résistance, je l'ai rencontrée à plusieurs reprises durant ma vie vagabonde. D'abord, à Angers où je rencontre un résistant hospitalisé qui me confie sa mission : voler un camion de nourriture aux SS pour le livrer à la Résistance. Arrêté, je suis transféré en tant que terroriste dans une prison allemande à Troyes puis déporté dans deux camps disciplinaires et de travail vers Francfort. Ce sont des cheminots résistants qui me permettront de m'enfuir d'Allemagne, caché dans la soute à charbon d'une locomotive à vapeur.

Mon devoir était de rejoindre la résistance pour finir le combat. J'ai côtoyé la mort bien souvent. Je sais que j'étais sur la liste de ceux qui ont terminé leur vie à Auschwitz.

Mon témoignage est pour la jeunesse. Ne laissez pas votre avenir entre les mains des guignols.

Il faut résister. Il faut résister aux discriminations, au racisme, aux expulsions violentes dont sont victimes les Roms et les Voyageurs dans tous les pays d'Europe.

Nous les anciens, nous avons allumé la flamme. Maintenant c'est aux jeunes de l'alimenter et de la faire grandir pour que nous soyons plus forts. Les jeunes levez-vous. Restez debouts, jamais à genoux !

Raymond Gurême



«*Regarde et n'oublie pas*» (*Dikh e na bister*)



Dikh e na bister 2018 (photo Ludovic Versace)

Le réseau ternYpe (réseau européen rom d'associations de jeunesse) est à l'initiative des rencontres internationales autour du génocide des «Tsiganes» du 2 Août 1944, organisées chaque année, à Cracovie et au camp d'Auschwitz-Birkenau.

Depuis 2013, l'association « La voix des Roms », organise le voyage de groupes de jeunes depuis la France. Pendant 6 années consécutives Raymond Gurême, les a accompagnés et a participé activement aux ateliers sur la mémoire et la lutte contre toutes les formes de racisme et de discriminations.



Les Tsiganes furent persécutés par le régime nazi et ses alliés dans toute l'Europe.

Les Tsiganes subirent l'internement, le travail forcé et la déportation dans les camps de concentration et d'extermination. Les « Einsatzgruppen » (groupes d'intervention) assassinèrent des dizaines de milliers de Tsiganes dans les territoires de l'Est occupés par les Allemands. Les nazis incarcérèrent des milliers de Tsiganes dans les camps de concentration de Bergen-Belsen, Sachsenhausen, Buchenwald, Dachau, Mauthausen et Ravensbrück.

Des milliers d'entre eux furent tués dans les camps d'extermination de Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka et Auschwitz-Birkenau. Bien que des chiffres exacts ou des pourcentages ne puissent pas être vérifiés, les historiens estiment que les Allemands et leurs alliés auraient exterminé de 40 à 90% (selon les régions) de la population tzigane européenne.

Le « camp de familles » (Familienlager) ou « camp tzigane » (Zigeunerlager) d'Auschwitz-Birkenau, ouvert en 1942, regroupaient 20 000 personnes. Le médecin chef d'Auschwitz, le docteur Mengele, y procéda à des expérimentations pseudo-médicales, notamment sur des enfants tziganes marqués du sigle « matériel de guerre ».

Les Tsiganes constituaient une « population-test » pour l'hygiène raciale dont le but était d'éliminer les races inférieures. En mai 1944, les Allemands décidèrent de liquider le « camp tzigane » d'Auschwitz. Alors que les SS l'entouraient, ils trouvèrent face à eux des personnes armées de barres de fer et prêtes à se battre. Les Allemands reculèrent et reportèrent la liquidation. Celle-ci eut lieu le 2 août 1944, nuit pendant laquelle 3 000 Tsiganes furent exterminés. Sur les 23 000 Tsiganes déportés à Auschwitz 19 000 périrent.



Repère Chrono

**En 2016
en France,
70 ans après la libération
des derniers camps un
hommage national est
enfin rendu aux nomades
internés et à leurs familles**

« Ce jour est venu et il fallait que cette vérité fût dite au plus haut niveau de l'Etat : la République reconnaît la souffrance des nomades qui ont été internés et admet que sa responsabilité est grande dans ce drame. » (François Hollande)

Le 29 octobre 2016, sur le site de l'ancien camp d'internement de Montreuil-Bellay, François Hollande, Président de la République a rendu un hommage national, longuement attendu, aux nomades internés en France de 1940 à 1946.

Devant les survivants et leurs familles présents sur les vestiges du camp, le président a ouvert son discours avec ces mots : « Aujourd'hui à Montreuil-Bellay, la France se souvient d'un drame, d'un drame terrible qui a été ignoré, oublié, refoulé pendant trop longtemps et qu'il était nécessaire d'évoquer pour réparer une injustice. ».

À cette occasion, le Président annonce la volonté du gouvernement d'abroger la loi du 3 janvier 1969, dans le cadre du projet de loi relative à l'égalité et à la citoyenneté, pour mettre fin au régime discriminatoire des Gens du Voyage. (Cette abrogation sera effective par la promulgation de la loi du 27 janvier 2017).

Le discours de François Hollande se concluait par ses mots :

« S'il y a un message que nous devons garder de cette journée, c'est bien sûr la reconnaissance d'une mémoire qui a été blessée, ignorée, refoulée qui rejoint aujourd'hui la mémoire nationale. C'est le souvenir de celles et ceux qui ont été retenus dans tous ces camps et qui, aujourd'hui par les descendants qui sont ici, retrouvent réparation et fierté. Mais ce que nous devons surtout transmettre à tous ceux qui nous suivront, c'est d'être toujours vigilant, d'être toujours prêt à mener le combat pour la liberté, à toujours défendre la dignité humaine et la liberté. »

Ce message de vigilance à l'égard « de populations qui peuvent être humiliées, stigmatisées, exclues » reste de parfaite actualité. Trop souvent encore ces citoyens français à qui l'on rendait hommage ce 29 octobre 2016 à Montreuil-Bellay, sont victimes de discriminations, d'exclusion ou de racisme, y compris de la part d'élus de la République.